

Der Gesamtbetrag der durch die kantonale Zentrale für Agrarkredite im Jahr 2006 bewilligten Darlehen betrug sich auf 37 229 000 Franken.

Am 1. März 2007 ist das neue kantonale Landwirtschaftsgesetz in Kraft getreten. Das Gesetz sieht vor, dass das zukünftige Amt für Landwirtschaft das gegenwärtige Amt für Landwirtschaft, das Meliorationsamt und die kantonale Zentralstelle für Agrarkredite der autonomen landwirtschaftlichen Amortisationskassen unter sich vereinigt. Aufgrund dieser Ämterzusammenlegung wird die autonome landwirtschaftliche Amortisationskasse aufgelöst.

Corminbœuf Pascal, Directeur des institutions, de l'agriculture et des forêts. En complément de ce qu'a dit M^{me} la Rapporteuse, si vous prenez la page 18, où il y a l'histoire de cette institution, vous aurez remarqué qu'elle a été créée en 1962 et c'est l'occasion de dire merci à M. Aloïs Julmy, qui aura accompagné cette Caisse pendant les 45 ans. Il vient en effet de faire valoir son droit à la retraite. Il aura suivi les 45 ans de cette histoire en ayant commencé lui-même le jour du début de cette institution et en quittant le service à la fin. C'est l'occasion aussi de lui dire merci.

– Au vote, ce rapport et ces comptes sont approuvés par 78 voix, sans opposition ni abstention.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Boschung M. (SE, PDC/CVP), Bourgeois (SC, PLR/FDP), Bourgknecht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard (SC, PDC/CVP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Buchmann (GL, PDC/CVP), Bulliard (SE, PDC/CVP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Bussard (GR, PDC/CVP), Butty (GL, PDC/CVP), Chassot (SC, ACG/MLB), Clément (FV, PS/SP), Colomb (BR, PDC/CVP), Cotting (SC, PLR/FDP), de Roche (LA, ACG/MLB), de Weck (FV, PLR/FDP), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Fürst (LA, PS/SP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glauser (GL, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Haenni (BR, PLR/FDP), Hänni-F (LA, PS/SP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kaelin-M (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Morel (GL, PS/SP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Remy (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens A. (VE, PS/SP), Rossier (GL, UDC/SVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuwey J. (GR, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel-H (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, ACG/MLB), Studer T. (LA, PDC/CVP), Suter (SC, ACG/MLB), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Tschopp (SE, PS/SP), Vial (SC, PDC/CVP), Weber-G M. (SE, ACG/MLB), Zürcher (LA, UDC/SVP), Zurkinden (FV, ACG/MLB).
Total: 78.

Comptes généraux de l'Etat pour 2006

FINANCES

Gendre Jean-Noël (PS/SP, SC), rapporteur. Pour la Direction des finances, nous avons un excédent de produits de 1,85 milliard, soit plus de 81 millions de mieux que prévu au budget. En ce qui concerne le personnel, nous avons 349 équivalents plein-temps utilisés sur les 357 attribués et 22 apprentis en formation. Les points les plus importants concernant cette Direction ayant déjà été mentionnés lors du débat d'entrée en matière, je signale simplement le fait qu'en ce qui concerne l'or de la BNS, si l'on fait la différence entre intérêts payés et intérêts sur placement, il reste une différence de 6 millions à charge de l'Etat. A cela, il convient d'ajouter la part de l'intérêt de l'or de la BNS que l'Etat ne touche plus et on obtient une charge totale de 10 à 12 millions inférieure aux estimations de 2006, qui se chiffraient entre 15 et 20 millions. Il est important de comprendre que l'or de la BNS n'a pas permis d'éliminer l'ensemble des intérêts négatifs étant donné que l'Etat ne peut se libérer du jour au lendemain de ses engagements.

Fasel-Roggo Bruno (ACG/MLB, SE). Vorerst möchte ich dem Staatsrat gratulieren für den positiven Haushaltsabschluss von unserem Kanton. Trotzdem habe ich einige Fragen, die mir zu denken geben, auch für die Zukunft.

Dies betrifft die Kantonale Steuerverwaltung, Kostenstelle 3740, genauer gesagt Position 330.003 (uneinbringliche Steuern). Hier habe ich eine Aufwandsteigerung in der Rechnung von 2005 von 7,5 Mio. Franken festgestellt, beziehungsweise im Budget waren es 8 Mio. und heute sind es 8,1 Mio. Franken.

Meine Frage: Handelt es sich hier um juristische oder natürliche Personen oder beides zusammen? Werden diese Versäumnisse genügend gemahnt? Nach welchen Kriterien werden diese Steuerversäumnisse beurteilt? Ich danke dem Finanzdirektor für die Antworten.

Lässer Claude, Directeur des finances. Comme vous l'avez vu, dans le montant de 8,1 millions, on a le détail, notamment les actes de défaut de biens, les productions dans les faillites. C'est la démonstration qu'on fait le travail de contentieux, qu'on va jusqu'au bout des choses. On fait le maximum. Je précise évidemment ici que c'est l'ensemble des contribuables, ce ne sont pas que les personnes physiques ou que les personnes morales. C'est l'ensemble. J'ai le sentiment que nous faisons notre travail. Si on regarde l'écart comptes-budget, d'abord le budget est forcément une estimation, où on ne peut pas être précis. L'estimation était bonne, on n'est pas très loin du budget. Je tiens à relever quand même que, si on fait la part des impôts irrécouvrables dans l'ensemble des impôts facturés, on se rend compte que la morale de paiement dans ce canton est excellente si on compare avec d'autres cantons. Personnellement, je suis assez satisfait de ces chiffres. Je crois qu'il faut le dire: le contribuable fribourgeois est un bon contribuable, qui est conscient de ses devoirs par rapport à la communauté.

– L'examen de ce chapitre des comptes est ainsi terminé. Il n'y a pas de modification.

Compte rendu du Conseil d'Etat pour 2006

DIRECTION DES FINANCES

Page Pierre-André (UDC/SVP, GL). Depuis quelques années, le Service des contributions propose aux communes et paroisses l'encaissement de leurs impôts ordinaires. Je suis très satisfait de la mise à disposition par le Service des contributions de ses infrastructures pour l'encaissement des différents impôts. Les communes et paroisses paient contre ce service environ 1,5% de la masse fiscale, montant qui ne couvre certainement pas tous les frais dus à ce service. Toutefois, la pratique nous montre que certaines communes hésitent à utiliser ce mode d'encaissement pour des raisons financières. Ce service, expérience faite, est efficace et très compétent. C'est pourquoi je demande au Conseil d'Etat de diminuer la contribution des communes et paroisses pour ce service, et ceci dans l'intérêt du contribuable. Je trouve dommage qu'encore trop de communes investissent dans des logiciels onéreux avec des charges administratives plus élevées pour un service qui est en place et qui fonctionne à la satisfaction générale des utilisateurs. C'est pourquoi, dans l'intérêt général des contribuables fribourgeois, pour éviter de doubles investissements, je propose au Conseil d'Etat de diminuer cette participation.

Gendre Jean-Noël (PS/SP, SC), rapporteur. Cette question concerne des tâches opérationnelles de l'Etat. Je laisse le Commissaire du gouvernement y répondre.

Lässer Claude, Directeur des finances. Si je compare ce taux au taux que demandent les communes aux paroisses lorsqu'elles encaissent les impôts paroissiaux, nous sommes très bon marché. Je peux vous le dire. Les communes facturent des taux de 4 à 5% et pas seulement 1,5%. Donc, je crois que là, nous sommes tout à fait concurrentiels. Cela étant, je prends la suggestion et on l'examinera.

– L'examen de ce chapitre du compte rendu est ainsi terminé.

Banque cantonale de Fribourg (BCF)

RAPPORT ET COMPTES POUR 2006

Gendre Jean-Noël (PS/SP, SC), rapporteur. L'examen de ce rapport annuel de la Banque Cantonale de Fribourg nous montre une augmentation des produits de 4,2%, la diminution des charges d'exploitation de 2,6%, un ensemble de fonds propres de 861 millions, des comparaisons intercantionales qui sont excellentes, une migration informatique Finnova qui sera totale-

ment opérationnelle dans le courant de l'année 2007, un bénéfice de l'exercice de 75 millions de francs, un versement à l'Etat qui sera de 22,5 millions de francs pour l'année 2007. Que dire de plus encore sur ce rapport de la Banque Cantonale de Fribourg? On peut dire que les photos sont excellentes et que cela fait toujours plaisir de voir qu'une femme peut parfois siéger dans un conseil d'administration.

Lässer Claude, Directeur des finances. J'aimerais simplement ajouter que l'on peut très sincèrement féliciter et remercier aussi bien la direction que l'ensemble du personnel de la Banque Cantonale, qui année après année sort d'excellents résultats. L'excellence de notre Banque Cantonale se retrouve d'ailleurs dans les nombreuses comparaisons interbancaires, où la Banque Cantonale se retrouve systématiquement dans le peloton de tête, si ce n'est en première place. Je pourrais dire que, pour reprendre les mots du rapporteur, l'excellence des photos ne fait qu'illustrer l'excellence de la banque.

Weber-Gobet Marie-Thérèse (ACG/MLB, SE). Im letzten Abschnitt der Mitteilung der Präsidenten des Verwaltungsrates und der Generaldirektion im vorliegenden Geschäftsbericht der Freiburger Kantonalbank steht: «Die FKB hat ein Ziel, sie möchte noch leistungsstärker werden, aber gleichzeitig ihr menschliches Profil und ihre soziale Verantwortung bewahren». Diese Zielsetzung ist lobenswert, gerade in einer mehr und mehr globalisierten Welt, in der die Gewinnmaximierung die soziale Verantwortung zu verdrängen droht. Jüngstes Beispiel haben wir heute Morgen gehört im Zusammenhang mit der Industrie, ein anderes Beispiel aus der Bankenwelt die Zürcher Kantonalbank, die auch gerade zu reden gegeben hat. Unter anderem mit ihrem Engagement für die Verbesserung der Energieeffizienz ihrer Infrastrukturen und für umweltschonende Massnahmen, aber auch mit ihrem Engagement in Kultur und Sport beweist die FKB, dass die oben erwähnte Zielsetzung nicht nur toter Buchstabe ist. Danken möchte ich den FKB-Leitungsgremien, dass sie mit der Offenlegung der globalen Entschädigung für die Verwaltungsratsmitglieder in Sachen Transparenz einen weiteren Fortschritt gemacht hat. Aufgrund ihres Status als juristische Person des öffentlichen Rechtes untersteht unsere Kantonalbank nicht dem Schweizerischen Kodex für Corporate Governance und wäre dazu nicht verpflichtet gewesen. Aber die freiwillige Offenlegung dieser Zahl trägt doch auch dazu bei, das Vertrauen der Kundinnen und Kunden in dieses Bankinstitut und seine Leitungsgremien zu erhöhen, zumal bei diesem Betrag nicht von einem so genannten Abzockerhonorar gesprochen werden kann. Herzlichen Dank.

Lässer Claude, Directeur des finances. En fait, il n'y a pas de questions. M^{me} la Députée Weber-Gobet faisait allusion à une intervention il y a quelques mois dans cette enceinte au sujet précisément de la transparence dont pouvait, dont voulait faire preuve la Banque Cantonale et je lui avais répondu que, effectivement, le Conseil d'administration allait dans ce sens, d'aller au-